



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur de la santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

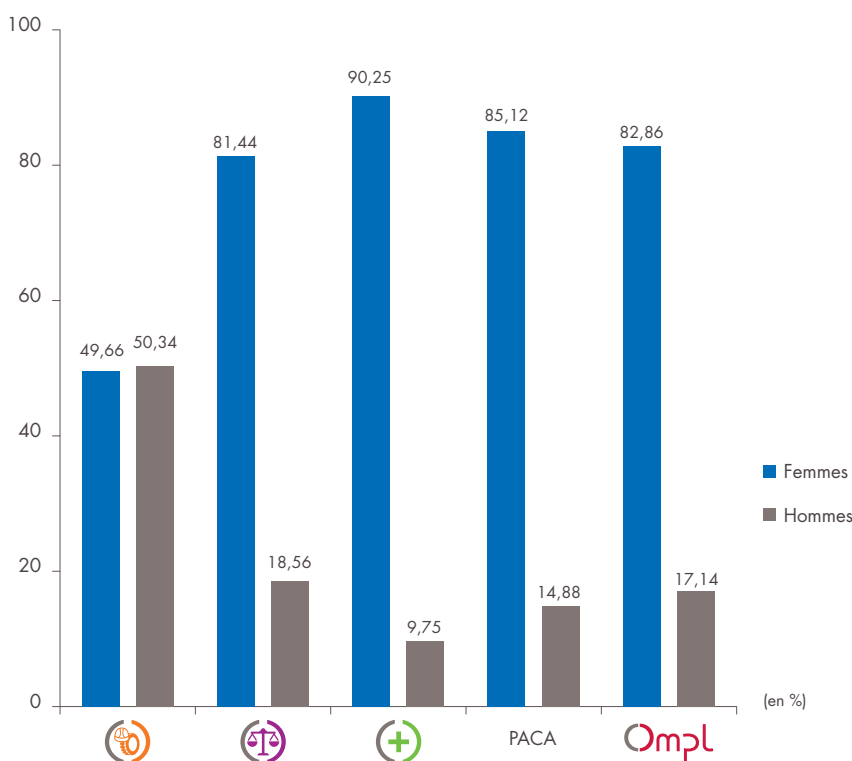


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 8,8 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la cinquième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (9,74 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 60,04 % des emplois sectoriels, compte une majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (13,35 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (67,32 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (76,91 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	1 848	49,66	1 873	50,34	3 721
	1 285	57,52	949	42,48	2 234
	56	38,62	89	61,38	145
	224	48,80	235	51,20	459
	283	32,05	600	67,95	883
	4 154	81,44	947	18,56	5 101
	246	82	54	18	300
	2 996	87,25	438	12,75	3 434
	86	52,44	78	47,56	164
	826	68,66	377	31,34	1 203
	26 515	90,25	2 864	9,75	29 379
	3 694	96,40	138	3,60	3 832
	3 787	85,64	635	14,36	4 422
	7 137	93,76	475	6,24	7 612
	10 610	87,64	1 496	12,36	12 106
	1 287	91,47	120	8,53	1 407
PACA	32 517	85,12	5 684	14,88	38 201
	361 708	82,86	74 796	17,14	436 504